

Publié le 02-10-2024

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240926-2024\_127-DE

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénoeuville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
19.09.2024  
Date d'affichage  
19.09.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 25  
Titulaires 25  
Suppléants 0  
Pouvoirs 5  
Votants 30

Quorum 20

Etaients présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIIN, Mme Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mmes Patricia LECOMTE, Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN, Ann BAUGAS (pouvoir à Sophie de GIBON), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, William HERFORT, Alain PORQUET, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), M. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL), Mme Christel POIROT, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME et Patrice MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Magali LONCLE

### Délibération n° 2024 / 127

#### Objet : FINANCES - Cession de créances banque des territoires

La SPL Normantri a été retenue pour la mise en œuvre du marché de services relatif au transport, tri et valorisation de déchets. Afin de financer la construction de l'équipement nécessaire, la SPL Normantri a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt dont le remboursement est sécurisé, outre la garantie apportée pour partie par la collectivité, par une cession de créances professionnelles faisant l'objet d'un bordereau de cession de créances entre la SPL Normantri et la Caisse des dépôts et consignations (document ci-annexé).

Afin de mettre en œuvre ce financement, il convient d'approuver l'acceptation de cette cession de créance professionnelle :

Article 1 : Le conseil communautaire autorise le Président à signer l'acte d'acceptation de cession de créance professionnelle de la SPL NORMANTRI au profit de la Caisse des dépôts et consignations joint à la présente délibération.

Article 2 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Vu le projet d'acte d'acceptation annexé à la présente délibération ;

Vu les articles L313-23 à L313-35 du code monétaire et financier ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-1 pour les EPCI ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Article 1 : Le conseil communautaire autorise le Président à signer l'acte d'acceptation de cession de créance professionnelle de la SPL NORMANTRI au profit de la Caisse des dépôts et consignations joint à la présente délibération.

Article 2 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Magali LONCLE



Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-président Claude FOUCHER



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*